

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016 à 18 h 15**

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, sous ce pli, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 0 Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 septembre 2016
- 1 Débat d'Orientations Budgétaires 2017
- 2 Création de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire issue de la fusion des communautés de communes du Gennois, de Loire-Longué, de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement et de l'adhésion de la commune nouvelle de Doué en Anjou et des communes de Denezé sous Doué, Louresse Rochemenier et les Ulmes – Statuts – Approbation
- 3 Base nautique et de Loisirs Millocheau - Fonds de concours Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement
- 4 Exercice 2016 – Attributions de subventions
- 5 Exercice 2016 - Décision Modificative
- 6 Admissions en non-valeur de créances éteintes – Années 2010 – 2015
- 7 Remise gracieuse de dettes
- 8 Eclairage public – Contrat de partenariat – Bilan annuel
- 9 Partenariat entre la Ville de Saumur et l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE) – Ecole Nationale d'Equitation (ENE) – Convention de partenariat
- 10 Financement des écoles privées sous contrat d'association – Contribution de la Ville aux OGEC – Exercice 2017
- 11 Ecole maternelle Pauline Kergomard – Désaffectation des locaux
- 12 Convention avec l'agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) relative à la mise en œuvre du dispositif "Parler Bambin" au sein des multi accueils
- 13 Règlement de fonctionnement de la ludothèque
- 14 Lieu-dit "L'Essart" à Saint-Lambert des Levées – Cession de parcelles communales – Désistement de M. et Mme William OGER – Proposition d'achat reçue de M. Vincent POTTIER
- 15 RD 947 – Avenue du Général de Gaulle à Saumur – Dépendances de voiries – Classement dans le domaine public communal

- 16 Dénomination de voies
- 17 GR3 à Dampierre-sur-Loire – Modification de l'itinéraire
- 18 Demande de subvention auprès de la DRAC des Pays de la Loire pour le programme de restauration des archives de l'exercice 2017
- 19 Services de l'eau potable et de l'assainissement – Exercice 2015 – Rapport annuel sur le prix et la qualité des services – Information
- 20 Service de collecte, traitement et valorisation des déchets – Exercice 2015 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service – Information



Saumur, le jeudi 10 novembre 2016
Le Maire de la Ville de Saumur

Jean-Michel MARCHAND

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).